

Le multiculturalisme, c'est le droit particulier contre le bien commun : ce n'est donc pas la République laïque

La France ne peut être multiculturelle car elle est une République, de surcroît laïque. Le multiculturalisme c'est la reconnaissance, l'acceptation de **la prépondérance d'un droit particulier** (religieux, coutumier, rituel, sectaire...) sur le droit commun à tous, celui qui détermine l'égalité et dans lequel s'inscrivent toutes les autres lois. Le multiculturalisme est contraire aux principes d'égalité et de laïcité.

La France n'est pas une société multiculturelle et, si l'on veut absolument qu'elle le soit, alors elle n'est plus la République telle que nous l'entendons ! Il ne faut pas confondre l'interculturel, c'est-à-dire les échanges fructueux entre cultures et le multiculturel. Le communautarisme, c'est le multiculturel.

Le multiculturalisme est contraire à l'esprit républicain français. Prôner le multiculturalisme c'est affirmer et reconnaître la primauté d'un droit particulier, pire maintenant dans ce pays d'un droit religieux, sur le droit national républicain constitutionnel. Le Droit français, défini par la Constitution, proclame les principes de laïcité et d'égalité. Le multiculturalisme implique que le droit du particulier est reconnu et qu'il prime sur le droit de l'ensemble de la population. Ainsi, et parce qu'il faut bien avoir l'honnêteté de reconnaître les problèmes, quand en France on « tolère » l'expression d'une religion (*et curieusement c'est seule, cette religion, l'islam, dans sa forme intégriste, ou dans sa forme pervertie par des*

fanatiques, notons le, qui pose problème) sur la voie publique par des gens qui, de surcroît, sont français cela signifie que l'on accepte la primauté du droit particulier et du droit particulier religieux sur le droit républicain français ; cela n'est pas acceptable. Cette acceptation signifierait que l'on accepte de même l'excision, le mariage forcé, la charia, le djihad, les fatwas et l'infériorité des femmes... ce qui revient à dire l'application de la loi coranique la plus obscurantiste sur le territoire national contrairement à l'intérêt de tous les citoyens.

(Une tentative d'instauration de tribunal islamique a été tentée enfin d'année 2011 par l'association Forsane Alizza).

Remarquons que notre principe de laïcité connaît toutes les religions et n'en reconnaît aucune.

Croyants, non croyants ou agnostiques ont donc le droit de vivre selon leur conscience sans en faire étalage ailleurs que dans la sphère privée. L'« islamisme » ne reconnaît que des croyants et des non croyants et encore, ne sont considérés comme croyants que les seuls musulmans ! Il convient certes, pour cette raison, de différencier les intégristes islamiques et les musulmans, qui plus est progressistes, ouverts...et même laïcs. Ces derniers pratiquant leur religion ou ne la pratiquant pas (croyants pratiquants ou croyants non pratiquants) à l'instar d'autres religions et du catholicisme aujourd'hui. Il ne faudrait pas non plus confondre arabe et musulman. On peut être arabe sans être musulman, ce qui est le cas par exemple de certains palestiniens chrétiens, et l'on peut être musulman sans être arabe ce qui est le cas de certains français !

On ne peut par ailleurs prétendre d'une part que les races n'existent pas et d'autre part prôner une France multiraciale ! Et ce n'est pas parce que l'on aura supprimé la référence à la race dans la Constitution que l'on éradiquera le racisme ; on aura seulement supprimé le délit de racisme !

Il faut savoir mesurer les effets pervers d'une proposition !

Mais Il est vrai aussi que l'on confond race et ethnie...dévalorisation linguistique oblige. Accoler le multiracial au multiculturel ce n'est plus du droit à la différence mais la différence des droits selon sa culture et son ethnie. C'est introduire et favoriser le racisme ; c'est consacrer l'inégalité, détruire la laïcité, l'unité républicaine. C'est ouvrir la voie à des « républiques » religieuses. La République ne reconnaît que des citoyens égaux en droits et en devoirs ! D'autre part, la France, qu'on le veuille ou pas, a un Passé, une Histoire et une Culture. Son originalité a été d'accepter de s'enrichir de tous les apports à condition qu'ils ne viennent pas détruire ce qui constitue notre patrimoine (n'allons pas prétendre que cela a été facile aux immigrés précédents et qu'ils ont été chaleureusement accueillis !). Tous, cependant, en voulant accéder aux droits de la République se sont conformés aux devoirs de la République, il serait singulier qu'une population particulière (**la réalité étant que certains s'arrogent le droit de parler à sa place et lui font dire ce qu'elle ne prétend pas**) décrète de ne vouloir que des droits sans accepter les devoirs et veuille, de surcroît, nous imposer d'autres droits, nous contraindre à terme de nous y soumettre par l'imposition de ses propres règles.

Cautionner par lâcheté, crainte ou électoralisme un communautarisme politico-religieux, le multiculturel et le multiracial comme valeurs et principes en lieu et place de la laïcité et de l'égalité reste fondamentalement contraire à l'esprit républicain français, à la République telle que nous la concevons. Etre républicain et français c'est, quelles que soient ses origines, se fondre dans un creuset historique et culturel en l'enrichissant mais sans le dénaturer. (Quand on acquiert une œuvre d'art ce n'est pas pour la dénaturer mais pour l'apprécier telle qu'elle est) Vouloir qu'il en soit autrement c'est renier des siècles d'Histoire, c'est mépriser

des Hommes et des Femmes qui ont donné leur vie pour nos libertés et nos droits, c'est dire que l'Histoire n'a jamais existé et qu'ils sont morts pour rien !

Une Constitution est la loi fondamentale d'un Etat ; toutes les autres lois doivent s'y inscrire et donc toute loi visant à son application ou confortant ce qu'elle implique est, sans conteste, constitutionnellement appropriée !

Alors à moins de vouloir abroger la Constitution française, le Peuple français forme une Nation ; en cela il signifie son acceptation et sa volonté d'un destin commun sur un socle de principes, de valeurs et de symboles librement, unanimement, volontairement consentis et approuvés.

L'Etat doit en être le garant, il en va de l'ordre public et du devenir de la République.

La Nation ce n'est pas un « gros mot »

« Une **nation** est une communauté humaine ayant conscience d'être unie par une identité historique, culturelle, linguistique ou religieuse. En tant qu'entité politique, la nation, qui est un concept né de la construction des grands Etats européens, est une communauté caractérisée par un territoire propre, organisée en Etat. Elle est la personne juridique constituée des personnes régies par une même constitution.)». Ref: Toupie

Le multiculturalisme est le point d'orgue de la mondialisation. Après la destruction des territoires organisés, il convient de détruire les Peuples en détruisant les ciments culturels, les identités qui en font la force, l'histoire afin que le culte des différences, érigé en symbole de liberté, masque l'appropriation de leur vie par le marché et les intérêts financiers au profit d'un petit nombre.

Cette notion nous renvoie à un choix de société : une société mondialisée ou internationalisée. Un choix entre la mondialisation dont on mesure les effets ou

l'internationalisation qui implique d'autres formes d'échanges, plus humains et plus généreux ...si nous savons l'être aussi !

Mais ce qui nous incombe aujourd'hui, au-delà d'un choix de société, **c'est un choix de civilisation !**

Annick Massey